**IRC**
**Enseignement – Religion – Catholique**

**Une discipline que tu peux choisir:**
Selon la Législation Italienne (Loi 121/85) l'Enseignement de la Religion Catholique est une matière que tu peux choisir et étudier. Tu ne dois pas te convertir ou changer de foi.

**Qui peut la choisir:**
L'Enseignement de la Religion Catholique S'adresse à tous les étudiants de l'école quelle que soit la foi, la croyance, la nationalité, qui, librement, peuvent le choisir.

**Qu'est-ce que l'IRC:**
C'est une matière qui te permet de connaître e d'approfondir les principes de la Religion Catholique qui appartiennent au patrimoine culture et historique de l'Italie; c'est un élargissement de ta culture, pour mieux comprendre le monde dans lequel tu vis, pour mieux te comprendre toi-même, les autres et les autres religions.

**Que dois-tu faire dans le cas où tu choisirais**
**cet enseignement :**
Compléter la fiche que l'école te fournira ; t'engager comme tu fais dans les autres disciplines scolaires.